

**Institut thérapeutique éducatif
et pédagogique (ITEP)**



La Maison des enfants de Cerçay

41600 Nouan-le-Fuzelier,
Tél. : 02 54 88 02 26. Fax : 02 54 88 95 73

Email : cercay@wanadoo.fr



La Maison des enfants

La Maison des enfants de Cerçay accueille 36 enfants et adolescents. Ils sont entourés par une équipe d'une trentaine de personnes : éducateurs, enseignants, équipe médicale, psychologique, sociale et personnel de service. L'institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) est agréé par l'administration des Affaires sociales et la Sécurité Sociale. L'ITEP de Cerçay est géré par l'Association pour l'Enfance heureuse régie par la loi de 1901 et créée le 7 août 1960. Au cœur de la Sologne, la Maison des Enfants maintient le lien avec le monde extérieur par des relations constantes avec les familles, par le choix de l'intégration scolaire, sociale et professionnelle et par le tissu des relations nouées avec les communes voisines, leurs établissements scolaires, leurs artisans et commerçants... Tous à Cerçay – administrateurs, équipe de direction, éducateurs, personnel – ont pour priorité de faire du séjour de l'enfant et de l'adolescent dans l'établissement l'occasion d'un progrès vers son autonomie.



Le lieu

La Maison des Enfants est installée en Sologne, à 1,5 km de Lamotte-Beuvron, à 30 km au sud d'Orléans.

Elle dépend de la commune de Nouan-le-Fuzelier, distante de 7 km. Elle se compose de plusieurs bâtiments : le château, bâti au début du XX^e siècle et une ancienne ferme encadrant une cour. Elle est entourée d'un parc de 30 hectares comportant un potager, un étang et une petite rivière, la Guilde, plusieurs grands prés, deux terrains de jeu, une partie boisée traversée de larges allées. Au centre de Salbris, à 20 km de Cerçay, une maison de ville accueille six à sept adolescents de 15 à 20 ans pour les préparer à une vie autonome.

L'établissement

● L'ITEP de Cerçay est un internat de semaine. Du dimanche 18 heures au vendredi 15 heures, il accueille des jeunes de 6 à 20 ans souffrant de troubles du comportement et de la conduite. Ces troubles se manifestent par des difficultés relationnelles, des désordres émotionnels, des problèmes psycho-affectifs, un important retard scolaire malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées. L'ITEP peut aussi instaurer une modulation de l'internat en fonction du projet des jeunes. Les jeunes accueillis en priorité sont originaires du département du Loir-et-Cher. Du fait de sa situation géographique et s'il reste des places, l'institution peut aussi accueillir des enfants du département du Loiret.

Les statuts

- L'ITEP de Cerçay est agréé par l'administration des Affaires sanitaires et sociales et la Sécurité Sociale.
- Il bénéficie d'une convention avec l'Education nationale et la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) de la Région Centre.
- Le prix de journée est fixé par arrêté préfectoral.
- La prise en charge par les caisses est égale à 100 % du prix de journée.

La capacité d'accueil est de 36 lits et l'établissement est ouvert 257 jours par an.

L'admission

● L'admission dans l'institution ne peut se faire que sur notification d'orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Les jeunes admis doivent avoir entre 6 et 14 ans. L'admission est proposée après examen du cas de chaque enfant par la commission d'admission et après un séjour d'observation du jeune d'une semaine dans l'établissement.

Si l'admissibilité est prononcée, l'accueil ne pourra se faire qu'après accord écrit de la famille, et du jeune si celui-ci a plus de 13 ans.

La décision d'admission est prononcée par la directrice qui la transmet par courrier à l'administration et à la famille ou au représentant légal de l'enfant avec :

- le livret d'accueil
- le règlement de fonctionnement de l'établissement
- la charte des droits et devoirs de l'enfant
- le contrat de séjour qui contient le Projet personnalisé d'accompagnement (PPA) élaboré entre l'équipe pluridisciplinaire, la famille et le jeune s'il a plus de 13 ans.





Les principes d'action

● Pour trouver leur équilibre et développer leurs capacités, les enfants ont besoin d'une assistance éducative et psychologique constante. L'objectif de l'ITEP de Cerçay est de favoriser leur intégration scolaire, sociale et professionnelle et de les réconcilier avec leur environnement psycho-affectif pour, à terme, les rendre aptes à une vie autonome, professionnelle et citoyenne.

L'action est ordonnée autour des principes suivants :

- **Les dons naturels de l'enfant** – intellectuels, relationnels, artistiques, manuels – doivent être découverts et développés. Ils constituent la trame autour de laquelle se consolidera sa personnalité.
- **Une relation de confiance entre l'enfant et son environnement est essentielle.** Elle conditionne la réussite de

l'éducation. En particulier, le milieu familial doit être intégré à cet environnement car il représente les racines de l'enfant.

- **Un esprit de recherche** est constamment entretenu. Il est fondé sur la vie concrète de la maison et sur l'évolution de la société dans laquelle les enfants seront amenés à vivre. Il ne s'agit pas de créer une parenthèse dans la vie de l'enfant en le protégeant du monde extérieur. Il y a une vie à éveiller et à guider vers sa liberté.
- **L'action s'inscrit dans une continuité et une cohérence.** Dès son entrée dans la maison et dans les limites de ses possibilités présentes, l'enfant est placé en situation de responsabilité. Au fur et à mesure de sa progression, le champ de cette responsabilité sera étendu de sorte qu'à la sortie de la maison il puisse mener une vie autonome.



A tous les instants de la vie quotidienne, les enfants sont en relation avec le personnel de service, impliqué lui aussi, dans le travail de l'équipe éducative.

La prise en charge éducative

● Les enfants sont répartis en quatre groupes de vie en fonction de leur âge et de leur projet personnalisé.

L'équipe éducative comprend :

- 1 chef éducateur
- 12 éducateurs et éducatrices plus un poste à mi-temps

L'équipe éducative prend en charge le groupe dans la gestion du quotidien, les activités de loisirs et la démarche éducative (maîtrise du comportement, de la gestuelle et de la relation aux autres).

Pour chaque jeune, un interlocuteur privilégié, son éducateur référent, veille à la mise en place et au suivi de son projet personnalisé.



La prise en charge thérapeutique

● La demande de prise en charge peut venir de l'enfant lui-même ou d'un membre de l'équipe à l'occasion des réunions de synthèse.

L'équipe thérapeutique comprend : un médecin psychiatre, une psychologue rattachée à la maison, une psychologue libérale pour des consultations à l'extérieur.

Associés à l'intervention pédagogique et éducative, ils assurent le soutien thérapeutique à travers :

- **Le suivi médical des jeunes** assuré par le médecin pédiatre de l'établissement (visite médicale annuelle, suivi des traitements, mise en place des soins, protocoles thérapeutiques etc.)
- **la guidance de groupes de paroles** pour les enfants autour de thèmes ou de faits de la vie de la Maison ;
- **des suivis individuels d'enfants**, selon les cas en soutien ou en psychothérapie ;
- **des décisions de psychothérapie** à l'extérieur de l'établissement ;
- **des entretiens avec les familles** en équipe pluridisciplinaires ou individuellement.

La décision de prise en charge thérapeutique est prise par le pédiatre et la psychologue après examen du cas de l'enfant, entretien avec celui-ci et en concertation avec la famille.

Un carnet de correspondance maintient chaque semaine le lien entre l'équipe éducative, l'équipe pédagogique et la famille qui doit le signer avant chaque retour du jeune à Cerçay.

Les relations avec la famille

● Les familles sont invitées à Cerçay chaque trimestre pour y rencontrer tous les professionnels responsables de leur enfant. Ces relations ont pour but essentiel de mettre en œuvre le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) du jeune.

L'assistante sociale visite les familles en liaison avec les services sociaux concernés. Son travail consiste à maintenir le lien entre le jeune accueilli, l'équipe éducative et les parents. Elle joue aussi un rôle important dans une meilleure compréhension réciproque de chacun.

La famille (ou le représentant légal) est aussi régulièrement sollicitée par les équipes afin d'être informé de chaque décision concernant leur enfant.

L'enseignement

L'école

● L'équipe pédagogique comprend 3 professeurs spécialisés affectés par l'Education nationale dont l'un assure la direction de l'école.

L'objectif poursuivi est de favoriser l'intégration dans les écoles publiques et les collèges des communes avoisinantes pour ceux qui le peuvent. Pour les autres, un enseignement primaire et pré-professionnel est dispensé dans l'unité d'enseignement intégrée à l'établissement.

Les enseignants travaillent en liaison avec la direction, l'équipe éducative, médicale et psychologique et participent à l'élaboration du Projet pour l'enfant. Ils s'efforcent de le réconcilier avec les apprentissages et la vie scolaire.

Grâce au nombre restreint d'élèves par classe, la prise en charge est individualisée et tient compte des capacités, des difficultés et du rythme de chacun.



Chaque famille reçoit un bulletin semestriel l'informant de l'évolution scolaire de son enfant.

Dans chaque classe, plusieurs ordinateurs permettent de travailler sur des logiciels adaptés.

Après la classe tous les enfants bénéficient d'un soutien scolaire quotidien mis en place par les éducateurs avec le conseil des enseignants.

La formation pré-professionnelle et l'intégration professionnelle des adolescents

● **Parallèlement à l'enseignement général dispensé dans les trois classes, deux éducateurs techniques assurent un enseignement pratique pré-professionnel.** Ils travaillent avec des petits groupes de quatre jeunes de 12 à 14 ans : peinture, maçonnerie, menuiserie et espaces verts dans un atelier, électricité, plomberie et mécanique dans l'autre. Ces activités visent essentiellement à :

- informer sur les outils, les machines et les matériaux ;
 - faire découvrir leurs possibilités à des jeunes marqués par leurs échecs antérieurs;
 - évaluer leurs aptitudes en vue d'une intégration professionnelle ultérieure correspondant à leurs choix et à leurs capacités.
- **Différents stages en entreprise pour les jeunes âgés de 14 à 16 ans** complètent les activités pré-professionnelles. Certains de ces stages peuvent avoir valeur d'essai professionnel pour la signature d'un contrat d'apprentissage.
- **Pour réaliser ces objectifs**, l'établissement bénéficie d'un réseau relationnel privilégié avec l'artisanat et le commerce locaux.



Les activités extrascolaires

● Chaque année les groupes de vie et/ou les groupes classe participent à des mini camps de découverte organisés par les éducateurs et/ou les enseignants.

● **Ces activités ont pour objectif :**

- de créer une cohésion et une compréhension réciproques;
- de travailler sur un projet d'un point de vue pédagogique et/ou éducatif (exemple: classe de mer, classe de neige, sensibilisation à la protection de l'environnement etc.);
- de tenir compte du PPA de chaque jeune.



Les jeunes qui le désirent peuvent être inscrits dans des clubs extérieurs (activités sportives et culturelles).



L'association

La Maison de Cerçay est administrée par l'Association pour l'Enfance heureuse. Celle-ci a été créée en 1960 par Philippe Viannay, André Gomis et Claire Richet soucieux de donner à des enfants en difficulté la possibilité d'une éducation adaptée. Une maison située dans l'Orne, à côté de Vimoutiers, a été louée en 1961. La première directrice a été Odette Luissel.

En septembre 1973, l'établissement a été transféré en Sologne dans un plus vaste domaine.

Geneviève Casano est directrice de l'établissement. Elle est assistée de Marie-Claude Planson, directrice adjointe.

Le suivi des anciens

Chaque jeune est suivi pendant au moins trois ans après sa sortie (courrier, téléphone, visites à domicile, accueil dans l'établissement...) Pour chacun, un dossier rassemble les informations sur son évolution après sa sortie : suivi scolaire, aide professionnelle, recherche d'emploi, de logement, aide psycho-thérapeutique...

L'Association des Anciens de Cerçay, présidée par Magid Yaou, maintient le lien en organisant des rencontres amicales.



Sous la présidence de Marie-Odile Fargier, le conseil est actuellement composé de :

Ghislaine Bambuck, Michel Delamare, Gérard Eichwald, Jacques Marchand, Jean-Max Mayer, Marie-Anne Place, Guy Raffi, Claire Richet, Marius Soulié et Magid Yaou.

La directrice, Geneviève Casano, et le médecin de l'établissement, Marie-Elisabeth Lemaire, y participent. Les représentants des éducateurs, des enseignants et du personnel y sont régulièrement invités.

Photos DR

Le plan d'accès

- 1 Par la A 71 sortie Lamotte-Beuvron
OU
- 2 Par la RN 20 jusqu'à Lamotte-Beuvron
là, prendre la direction de la A 71
- 3 L'entrée de Cerçay est située entre
le péage de la A 71 et l'entrée de Lamotte Beuvron

